



FF50-25

DÉVELOPPEMENT DURABLE

# METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE RSE DANS SON ORGANISATION/ENTREPRISE

**Public concerné :** collaborateurs, responsables RSE, managers, dirigeants

**Prérequis :** Aucun prérequis nécessaire

**Mise en œuvre :** Formation en présentiel

**Durée :** 14H (2 jours de 7H)

**Tarif :** 1200 Euros HT.  
1100 Euros HT. (Adhérent RESO)  
4400 (formation intra entreprise)

**Formacode :** 12522

**Nombre de stagiaires :** 4 à 10 personnes

**Personnes en situation de handicap :** Adaptations possibles de conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s), merci de nous contacter

**Dates, ville, accès :** Sur demande via [www.reso-formation.fr](http://www.reso-formation.fr)

**Inscription :** Merci de nous faire part de votre demande via la fiche formation concernée (formulaire d'inscription à compléter) sur [www.reso-formation.fr](http://www.reso-formation.fr). RESO formation s'engage à vous répondre dans les 72 heures suivant votre demande et à débiter la prestation dans les 1 à 2 mois à compter de l'acceptation de la prise en charge du dossier.

Mise À jour : Juin 2025



# Mettre en place une démarche RSE dans son organisation/entreprise

## OBJECTIF(S) DE FORMATION

A l'issue de la formation vous serez en mesure de mettre en place une démarche RSE en intégrant les enjeux du développement durable dans la stratégie et le pilotage de l'activité.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Comprendre les enjeux du développement durable et les intégrer à l'activité de l'entreprise
- ❖ Maîtriser les principes de la norme ISO 26000
- ❖ Appliquer une méthodologie RSE : diagnostic, stratégie, plan d'action
- ❖ Identifier les leviers pour piloter, valoriser et faire évoluer la démarche

## PROGRAMME DE FORMATION

### □ JOUR 1 : Comprendre la RSE et les enjeux du développement durable

#### □ Introduction

- - Tour de table : présentation des participants, attentes et motivations
- - Présentation des objectifs pédagogiques

### 📁 Module 1 – Introduction à la RSE

- Définition de la RSE et ses équivalents (RSO, ESG, CSRD, Triple Bottom Line)
- Différence entre conformité légale et démarche volontaire
- Le cadre réglementaire de la RSE : Loi Grenelle II, Loi PACTE, ...

### 🌍 Module 2 – Contexte historique de la RSE

- Le Club de Rome (1972) – Enjeux et impacts sur la RSE
- Rapport Brundtland (1987) – Définition du développement durable - Enjeux et impacts sur la RSE
- Sommet de la Terre (1992), Rio+20 (2012) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) - Enjeux et impacts sur la RSE

### ♻️ Module 3 – Les 3 piliers du développement durable

- Le Développement Durable – Concepts clés
- Dimension environnementale : préserver les ressources naturelles et le climat
- Dimension sociale : le facteur humain au cœur des entreprises
- Dimension économique : vers une croissance responsable et pérenne
- Interconnexion entre les piliers – Schéma "Viable, Vivable, Équitable"

## □ Module 4 – Enjeux climatiques et impact des entreprises

- Analyse des grands défis mondiaux : causes, conséquences, données-clés
- Évolutions législatives – de l'ISO26000 à la CSRD.
- RSE dans les TPE/PME une idée reçue à déconstruire
- l'architecture des textes applicables / stratégie océan bleu – rouge / Les 3 piliers de l'avenir des affaires / carte mentale

## □ JOUR 2 : Construire une stratégie et piloter sa démarche RSE

### 🔄 Module 5 – Récapitulatif du jour 1

- Retour sur les fondamentaux et vocabulaire
- Approfondissement de la notion de démarche volontaire

### 🔍 Module 6 – Structurer une stratégie RSE

- Détecter les impacts RSE de l'entreprise et réaliser le diagnostic de sa structure
- Identifier et dialoguer avec les parties prenantes
- Réaliser une analyse de double matérialité
- Construire un plan d'action cohérent

### 🔗 Module 7 – Intégrer la RSE dans le pilotage stratégique

- Articulation avec la raison d'être, les business models à impact
- Élaboration d'une stratégie RSE
- Outils de suivi, indicateurs RSE/ESG

### 🗣️ Module 8 – Communiquer et valoriser sa démarche

- Reporting extra-financier (CSRD, DPEF)
- Labels et certifications (ISO 26000, B Corp, LUCIE...)
- Pièges du greenwashing, transparence, communication responsable

## □ Conclusion

## VALIDATION DES COMPÉTENCES

Il sera demandé à chaque stagiaire, au début et à l'issue de la formation, de répondre à une dizaine de questions, minimum, à une vingtaine de questions, au maximum, qui permettront de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux.

D'autre part, un questionnaire d'appréciation sera remis également aux participants.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation présentielle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis aux stagiaires, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques